

RIVIÈRES À SAUMON - TIRAGE AU SORT PRÉSAISON - Saison 2017

Remplir une fiche par organisme. Expédier celle-ci dûment remplie par la poste ou par télécopieur à l'adresse correspondante.

RIVIÈRE(S)	ADRESSE	TÉL. (418)	TÉLÉC. (418)
BONAVENTURE	<input type="checkbox"/> 180, ave. Beaujour, Bonaventure (QC) G0C 1E0	534-1818	534-4007
CAP-CHAT*	<input type="checkbox"/> 53, rue Notre-Dame, C.P.487, Cap-Chat (QC) G0J 1E0	786-5255	786-5167
CASCAPÉDIA	275, route 296, Cascapédia-St-Jules (QC) G0G 1T0 ↳ <input type="checkbox"/> (canot) <input type="checkbox"/> (à gué)	392-5079	392-5070
ESCOUMINS	<input type="checkbox"/> 24, de la Rivière, Les Escoumins (QC) G0T 1K0	233-3121	
GRANDE-RIVIÈRE	<input type="checkbox"/> 3, Grande-Allée Est, C.P. 40, Grande-Rivière (QC) G0C 1V0	385-3940	385-3600
LAVAL	<input type="checkbox"/> 41, route 138 E, Forestville (QC) G0T 1E0	587-4000	587-6061
MADELEINE	<input type="checkbox"/> 2, rue du Phare, Madeleine (QC) G0E 1P0	393-2626	393-2769
MALBAIE	C.P. 58, Clermont (QC) G4A 1K1 ↳ <input type="checkbox"/> A & B Sectors <input type="checkbox"/> SEPAQ Sector	439-0672	439-3299

= Nombre d'inscriptions au tirage souhaité
(inscrire d'une (1) à dix (10) cartes maximum | 7,00 \$ par carte)

RIVIÈRE(S)	ADRESSE	TÉL. (418)	TÉLÉC. (418)
À MARS	<input type="checkbox"/> 3232, ch. St-Louis, LaBaie (QC) G7B 4M8	697-5093	697-5094
MITIS*	<input type="checkbox"/> C.P. 751, Mont-Joli (QC) G5H 3Z2		
NOUVELLE	<input type="checkbox"/> 141, route 132 Est, C.P. 351, Nouvelle (QC) G0C 2E0	794-2120	794-2172
DE PABOS	10, boul. Pabos, Chandler (QC) G0C 2H0 ↳ <input type="checkbox"/> GRAND PABOS OUEST <input type="checkbox"/> GRAND PABOS NORD <input type="checkbox"/> PETIT PABOS	689-4912	689-6843
PETITE CASCAPÉDIA	<input type="checkbox"/> 737, ch. St-Edgar, New Richmond (QC) G0C 2B0	392-4105	392-7255
STE-MARGUERITE	<input type="checkbox"/> 160, rue Principale, Sacré-Coeur (QC) G0T 1V0	236-4604	
ST-JEAN SAGUENAY	<input type="checkbox"/> 17, St-Jean-Bapt., l'Anse St-Jean (QC) G0V 1J0	272-2199	272-1023
STE-ANNE	170, 1 ^{re} avenue Est, Sainte-Anne-des-Monts (QC) G4V 1A3 ↳ <input type="checkbox"/> (aval) <input type="checkbox"/> (amont) <input type="checkbox"/> (canot)	763-7633	763-7486

Total : X 7,00 \$ = \$ (à payer)

CARTE DE CRÉDIT: Visa Master Amex _____ DATE D'EXP. _____
Mois Année

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE RÉS.: _____ VILLE: _____

PROV./ÉTAT: _____ PAYS: _____ CODE POSTAL/ZIP: _____

TÉL. (1): (____) _____ BUR. RÉS. CELL. (2): (____) _____ BUR. RÉS. CELL.

COURRIEL: _____

Si votre nom est tiré au sort, vous recevrez un appel téléphonique qui vous permettra de finaliser votre réservation. En cas d'absence, veuillez inscrire les coordonnées d'une personne pouvant faire votre réservation.

Nom / Prénom : _____ Ville : _____ Tél. : (____) _____

Cocher la case : J'ai lu et j'accepte les conditions générales du tirage pour lequel je souhaite participer.

© Copyright - FGRSQ 2015

IMPORTANT : LIRE LES RÉGLEMENTS ET EXCEPTIONS CI-DESSOUS. LE PARTICIPANT EST RESPONSABLE DE SON INSCRIPTION.

RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX **

10 inscriptions maximum par pêcheur par tirage

- Chaque inscription coûte 7,00 \$ et doit être payée par chèque, mandat-poste ou carte de crédit à l'ordre de l'organisme choisi.
- Les photocopies de même format sont acceptées.
- Le détenteur d'une réservation présaison ne pourra transférer ladite réservation à un tiers.
- L'invité ne pourra obtenir son droit d'accès que si le détenteur de la réservation présaison a préalablement obtenu le sien.
- Le nom d'un individu ne peut paraître plus d'une fois sur la liste des gagnants d'une rivière.
- Les fiches d'inscription doivent être reçues par la poste ou par télécopieur au plus tard le **31 octobre à 12h00 (midi)**.

ÉCHÉANCIER GÉNÉRAL - RÉSERVATION PRÉ SAISON **

- 1^{er} novembre : Tirage au sort présaison.
- 2^e semaine de novembre : Confirmation écrite envoyée à chaque gagnant, spécifiant la date des appels téléphoniques.
- 3^e semaine de novembre : Appels téléphoniques auprès de chaque gagnant pour le choix des jours de pêche.
- 15 décembre : Date limite pour le paiement de 30 % des frais de réservation (non remboursables).
- 1^{er} avril : Date limite pour le paiement du solde de 70 % des frais de réservation (non-remboursables).

NOTES ET EXCEPTIONS

- * Rivières Cap-Chat et Mitis effectuent son tirage au printemps.
- ** Certains règlements et procédures peuvent varier d'un organisme à l'autre. Il est donc recommandé de consulter le gestionnaire avant de vous inscrire. Visiter le site www.saumonquebec.com pour plus d'information.
- Chaque exploitant est responsable de son tirage au sort.
- Les fiches d'inscription sont disponibles :
 - au bureau de la FGRSQ (1 866 972-8666)
 - au bureau de la rivière concernée
 - en ligne sur www.saumonquebec.com

